



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE
2020PA401

1 – IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

CROUS CLERMONT AUVERGNE
25 rue Etienne Dolet
63000 CLERMONT-FERRAND
Représentant : Monsieur le Directeur Général du CROUS CLERMONT AUVERGNE
Tél : 04 73 34 44 10 - Fax : 04 73 35 12 85
E-mail : marches@crous-clermont.fr

2 – OBJET DU MARCHE

➤ **Objet** : Maîtrise d'œuvre travaux d'isolation extérieure du bâtiment F de la résidence universitaire du Clos St Jacques à Clermont-Ferrand

➤ Type de marché : Prestations intellectuelles

➤ Classification CPV : 78000000

3 – CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

➤ Description :

Maîtrise d'œuvre pour l'étude et le suivi des travaux d'isolation extérieure du bâtiment F de la résidence universitaire du Clos St Jacques situé 25 rue Etienne Dolet à Clermont-Ferrand. La maîtrise d'œuvre devra également une étude thermique ainsi qu'un calcul de retour sur investissement.

Le bâtiment F est un bâtiment datant des années soixante, et ayant déjà bénéficié d'une première tranche de réhabilitation (intérieurs) en 2012. Il comporte notamment 138 chambres et 2 logements de fonction répartis sur 7 niveaux, des locaux communs et techniques.

Les travaux porteront sur :

- Le changement des menuiseries extérieures par des menuiseries en aluminium
- L'installation de volets roulants aluminium compris branchements électriques
- L'isolation thermique des façades par l'extérieur
- La réfection totale de l'isolant en toiture
- L'installation de gardes corps autoportés
- La reprise des tablettes menuisées ainsi que des travaux de second œuvre au pourtour des menuiseries.
- L'installation de dispositifs de comptage (électrique, énergétique notamment)
- L'isolation du plancher haut du sous-sol le cas échéant
- Un nettoyage complet de mise en service de la totalité des locaux et des abords du chantier

Les travaux seront réalisés de juin 2021 à août 2021

➤ Durée du marché :

La mission de maîtrise d'œuvre débutera à la date de notification du marché et se poursuivra jusqu'à la fin du délai de garantie de parfait achèvement.

Le DCE du marché de travaux devra être remis au maître d'ouvrage au plus tard 11 décembre 2020.

➤ Allotissement : Le présent marché n'est pas décomposé en lots.

Conformément aux dispositions de l'article L2113-11 et R2113-3 du Code de la commande publique, la dévolution en lots séparés est de nature à rendre techniquement difficile, et financièrement plus coûteuse, l'exécution de la présente prestation.

➤ Tranches :

Le marché comporte une tranche ferme et une tranche optionnelle.

La tranche ferme concerne les missions suivantes pour l'ensemble de l'opération :
DIAG / APS / APD / PRO / ACT / SSI (conception) / Etudes / Calculs

La tranche optionnelle concerne les missions suivantes pour le suivi des travaux :
DET / AOR / OPC / SSI

Il n'est pas prévu l'application d'une indemnité d'attente.

En cas de non exécution de la tranche optionnelle, il n'est pas prévu l'application d'une indemnité de dédit.
Par ailleurs, il n'est pas prévu l'application d'un rabais.

➤ Prestations supplémentaires : pas de prestations supplémentaires

➤ Forme du marché :

S'agissant de la maîtrise d'œuvre de travaux de réhabilitation d'ouvrages des existants, le marché est soumis aux dispositions R2112-16 à R2112-18 du Code de la commande publique.

Il sera conclu à prix forfaitaire et révisable.

Le forfait de rémunération provisoire résulte du taux de rémunération proposé par le soumissionnaire appliqué sur l'enveloppe budgétaire prévisionnelle des travaux indiqués à l'article 1.3 du présent règlement.

4 – CONDITIONS RELATIVES AU MARCHE

- Modalités de paiement: Mandat administratif à 30 jours maximum
- Langue de rédaction des marchés : Français
- Unité monétaire utilisée : Euro (France)

5 – CONDITIONS DE PARTICIPATION – ELEMENTS A TRANSMETTRE

Renseignements et formalités nécessaires indiqués aux articles 3, et 4 du règlement de consultation.

6 – CRITERES D'ATTRIBUTION DU MARCHE

La sélection sera effectuée dans les conditions prévues aux articles R.2152-6 et R.2152-7 §2 du Code de la commande publique.

Le pouvoir adjudicateur, représenté par le Directeur général du CROUS Clermont Auvergne, élimine les offres non conformes à l'objet du marché ou au présent règlement de consultation.

Il choisit l'offre économiquement la plus avantageuse conformément aux critères suivants, pondérés (base 100) :

1 : Valeur technique de l'offre (coefficient 60)

Note méthodologique : analyse de l'opération et de ses enjeux, mode d'exécution, moyens humains et techniques affectés au chantier pour respecter les délais, documentation des matériaux et note décrivant la démarche qualité, sécurité, environnement adaptée à l'opération (attention travaux en site occupé).

Sous critère 1 (noté sur 40) : Moyens humains dédiés à l'opération :

Présentation de l'équipe constituée pour répondre à cet appel d'offres (avec effectifs alloués à l'opération, répartition détaillée des tâches par cotraitant et par phase), organisation fonctionnelle de l'équipe, compétences (organigramme et CV des personnes affectées à l'opération) ; nombre de réunion de chantier par semaine, nombre de visite, niveau de présence sur le chantier.

Sous critère 2 (noté sur 40) : Note exposant l'intérêt porté à cette opération, la compréhension des problématiques, les éléments qualifiant l'équipe pour la réaliser ; la démarche envisagée pour ces réaménagements et le suivi des phases de réalisation du projet ; démarche qualité, sécurité, environnement adaptée à l'opération

Sous critère 3 (noté sur 20) Optimisation des délais

Note précisant les optimisations possibles proposées par l'équipe sur le planning global de l'opération et les moyens mis en œuvre pour respecter ou optimiser les travaux durant la période estivale. Pour rappel les étudiants prendront possession de leur chambre dès le 30 août 2021.

Le calendrier de la mission de maîtrise d'œuvre devra tenir compte des indications fournies à l'article 1.4 du présent règlement.

La note globale maxima sera obtenue en additionnant les notes pondérées des deux critères Prix/Valeur technique.

Note maxima pour la valeur technique est de 100 points

2 : Prix (coefficient 40)

L'analyse des offres de prix permettra un classement des candidats suivant la formule.

$$N_p = \frac{P_o \times 100}{P}$$

N_p : Note prix

P_o : Offre de prix la moins disante

P : Offre de prix de l'entreprise notée

Il sera attribué à l'offre la moins disante la note de 100 points qui constitue la note maxima.

Le pouvoir adjudicateur, représenté par le Directeur Général du CROUS Clermont Auvergne, examinera les offres des candidats pour établir un classement.

7 – ETENDUE DE LA CONSULTATION

La présente consultation est lancée dans le cadre d'un appel d'offre ouvert régi par les articles L.2124-2 et R.2124-2 §1 du Code de la commande publique et par les articles R.2161-1, R.2161-3 §2, et R.2161-5 du Code de la commande publique.

8 – RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION

Conformément à l'article R.2132-3 du Code de la commande publique, le dossier de consultation doit être retiré sur le site de dématérialisation des procédures suivant :

- <http://www.achatpublic.com>.

9 – CONDITIONS DE DELAI ET DE REMISE DES OFFRES

Date limite de remise des offres : **Lundi 08 juin 2020 – 10h00**

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Conditions de remise des offres : L'offre devra être déposée sur le site dématérialisation des procédures suivant : <http://www.achatpublic.com> (article R.2132-3 du Code de la commande publique).

10 – DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Les entreprises pourront, avant la remise de leur offre, obtenir tous les renseignements qui pourraient leur faire défaut sur la connaissance du marché, à condition qu'ils ne soient pas de nature à porter atteinte à l'égalité des candidats.

Les demandes de renseignements devront être formulées par écrit via la plate forme de dématérialisation : <http://www.achatpublic.com>.

Les candidats devront les faire parvenir au plus tard 3 jours avant la date limite de remise des offres.

Le pouvoir adjudicateur s'engage à formuler une réponse dans les meilleurs délais.

Les réponses seront transmises auprès de la plateforme de dématérialisation : <http://www.achatpublic.com>.

Sur le site <http://www.achatpublic.com> l'ensemble des questions et des réponses sera accessible à ceux des candidats qui y auront porté leur identité et leurs coordonnées.